

BON DE COMMANDE - CAPEB Taghazout 2025 (8 jours - 7 nuits)



POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :

01 84 76 22 35

du lundi au vendredi 09H30/12H30 - 14H00/18H30

à retourner, daté et signé, accompagné de l'acompte et du tableau d'informations passagers complété

- Par mail à l'adresse suivante : experiences@mycomm.fr
- Par courrier à l'adresse suivante : **MyComm, agence SUD EST ,90 rue Paul Bert 69003 LYON**

Ref Compta	Type Produit	Code produit	Intitulé produit
1-1	vghs	vghsfc	Mycomm Experiences - CAPEB Taghazout 2025

A remplir par le client (Personne effectuant la réservation) :

PRENOM	NOM	TELEPHONE	E-MAIL
ADRESSE POSTALE			
VILLE ET CODE POSTAL			

Nombre de participants :

DATES DU VOYAGE	03 AU 10 MAI 2025	Prix par personne	Nombre	TOTAL en €
Séminaire CAPEB Taghazout 2025				
Prix par personne en chambre double ou twin		1 990,00 €		- €
Supplément chambre individuelle		590,00 €		- €
				- €
TOTAL DES PRESTATIONS				
Assurance Annulation 2,5% du montant total du voyage		OUI	NON	- €
Assurance Multirisque 3,3% du montant total du voyage		OUI	NON	- €
TOTAL A PAYER				- €

Préciser le nombre de participants et les options dans la colonne "Nombre"

Mode de règlement

Merci de bien accompagner le règlement du nom de la personne effectuant la réservation

- Par carte bancaire : Par virement bancaire :

Prière de contacter l'adresse suivante : experiences@mycomm.fr pour le paiement par CB pour une commande validée hors site internet mycomm.fr

Conditions de règlement :

Acompte de 20 % du montant total du voyage à verser lors de la réservation

Acompte de 40 % du montant total du voyage à verser 150 jours avant la date de départ

Règlement du solde au plus tard 60 jours avant le départ

Votre réservation implique l'acceptation des conditions d'annulation suivantes :

Conditions d'annulation (hors assurances) :

Jusqu'à 151 jours avant le départ : 10% du montant total du voyage

Entre 150 et 61 jours avant le départ : 60% du montant total du voyage

Moins de 60 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Pour le client, signature :

Devis sous réserve de disponibilité et/ou modification au moment de la validation. Les prestations définies ci-dessus seront fournies au client dans le respect des termes des conditions particulières ci-avant et des conditions générales ci-après ce que le client reconnaît et accepte expressément.

Tableau d'informations passagers à remplir par le client

Passager n°1 : <input type="checkbox"/> MME. <input type="checkbox"/> M.	Nom :		Prénom	
Né/e le :	__/__/____		Nationalité :	
	N° passeport		Expire le :	__/__/____
	Mail :		Tel :	

Passager n°2 : <input type="checkbox"/> MME. <input type="checkbox"/> M.	Nom :		Prénom	
Né/e le :	__/__/____		Nationalité :	
	N° passeport		Expire le :	__/__/____
	Mail :		Tel :	

IMPORTANT

Merci de joindre la copie de votre passeport à votre bon de commande

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont celles fixées par la loi n°2009-988 du 22 juillet 2009 du code du tourisme, loi de développement et de modernisation des services touristiques. Les décrets, arrêtés et circulaires n° du 1^{er} mars 2018 parus au journal officiel du 7 mars 2018 fixent les conditions du régime de la vente de voyages et de séjours. Cela implique également les conditions générales de vente de notre partenaire Costa Croisières.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Renvoyer le bulletin ci-joint à :

MyComm

agence SUD EST ,90 rue Paul Bert 69003 LYON

Tél. : 01 84 76 22 35 ou mail : experiences@mycomm.fr

Pour être prise en compte, chaque inscription doit être accompagnée d'un acompte. Une confirmation d'inscription sera envoyée dans les 10 jours. Les échéances de règlement sont à respecter sans rappel de l'Agence.

FORMALITES – DOCUMENTS

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un passeport valide pour participer à ce séjour. Pour les ressortissants non français, prière de consulter les autorités compétentes de leur pays (Consulat, Ambassade, ...). MyComm décline toute responsabilité en cas de non obtention ou de non représentation des documents d'entrée pour les pays concernés. L'agence recommande à ses clients de consulter le Site du Ministère des Affaires Etrangères – <http://www.diplomatie.gouv.fr/> - rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » pour une information sûre et complète. Il vous appartient de vous assurer que vous êtes en règle avec les formalités de police, de douane et de santé, pour votre voyage. Un passager qui ne pourrait pas embarquer sur un vol, faute de présenter les documents exigés (passeport, visas, certificats de vaccinations, billets...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement.

PRIX

Le prix forfaitaire a été établi sur la base d'un nombre minimum de 80 participants. Si ce nombre minimum de participants n'était pas atteint, le voyage pourrait soit être annulé, soit faire l'objet d'un supplément de prix qui serait proposé aux inscrits, deux mois au plus tard avant le départ.

Le prix a été fixé en fonction des conditions économiques connue au 10-04-2024: 1 MAD = 0,095 € en particulier le prix des carburants et les taxes aériennes et de sécurité. Veuillez noter qu'une hausse significative de l'un ou l'autre de ces derniers éléments ferait l'objet d'un réajustement du prix de vente au plus tard 90 jours avant le départ. Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

MYCOMM se réserve expressément la possibilité de réajuster ses prix tant à la hausse la baisse en cas de modifications significatives : de taxe et de sécurité, de taux de change, du coût des transports lié notamment au carburant. Si vous êtes inscrit, une telle modification ne pourra intervenir à moins de 30 jours du départ prévu et sera conforme aux dispositions légales. La régularisation des capacités sur certains vols peut amener la compagnie à annuler, avancer ou reporter un voyage dans les 24 heures précédant ou suivant la date initialement prévue, et ce avec un préavis de 2 jours, sans avoir à en supporter les éventuels frais qui pourraient en découler.

Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

ANNULATION

Toute modification ou annulation doit parvenir par lettre recommandée, à l'agence où a été effectuée l'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Si vous effectuez une annulation, l'assurance ne sera pas remboursable. En cas d'annulation, sauf indication différente sur le contrat de voyage concerné, les frais par personne seront les suivants :

Frais d'annulation:

Jusqu'à 151 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage

Entre 150 et 61 jours avant le départ : 60% du montant total du voyage Moins de

60 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage (Ces frais

pourront selon le cas être couverts par une assurance annulation si souscrite)

ASSURANCES

IMPORTANT: L'assurance assistance-rapatriement (contrat PRESENCE) est incluse dans le montant du voyage. MyComm propose pour les participants qui le désirent 2 conventions complémentaires Annulation / Multirisque, souscrites auprès de PRESENCE Assistance. Un exemplaire de la convention d'assurance est joint à la confirmation d'inscription et détaille les droits et devoirs du voyageur. Nous vous recommandons d'en prendre attentivement connaissance.

Ces assurances proposée en option doivent être souscrites au moment de la réservation et ne pourront pas être souscrites ultérieurement.

CHAMBRES INDIVIDUELLES

Le prix des chambres individuelles est très élevé dû au fait que le prix est le même pour une ou deux personnes. Dans le cas où l'un des inscrits au voyage partageant sa chambre annulerait son voyage, la personne restant seule devra acquitter le supplément pour chambre individuelle, si aucun autre « co-chambriste » n'a été trouvé au moment du règlement du solde du voyage.

TRANSPORTS AERIENS ou MARITIMES

Les horaires figurant dans le programme sont donnés sur la foi des informations reçues de la compagnie aérienne ou maritime (le cas échéant). Ils sont susceptibles d'être modifiés. L'agence ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d'un changement d'horaire ou d'une modification d'itinéraire de la compagnie aérienne ou maritime. Le retard éventuellement subi ne pourrait entraîner aucune indemnisation.

RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

L'inscription à la croisière sélectionné par **MyComm - Collection Infini** implique l'accord sur toutes les clauses des conditions générales et particulières. L'interruption du circuit, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner droit à un éventuel remboursement que dans la mesure où l'agence obtient de la part des prestataires de une déduction pour les services non-fournis. Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l'agence se voit dans l'obligation d'annuler tout ou une partie des engagements prévus, la personne inscrite au voyage sera remboursée de la somme correspondant aux prestations non-fournies et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités. L'agence se réserve le droit d'exclure à tout moment après consultation du responsable du groupe, un client dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité des autres, ou causant un trouble au sein du groupe. Aucune indemnité ne serait due dans ce cas au(x) client(s) concerné(s). En cas de report des événements pour raison de force majeure (conditions climatiques, décision de l'organisateur, décisions politiques...) les sommes versées par l'acheteur seront automatiquement reportées sur la nouvelle date de l'événement sans que cela ne donne droit à aucune indemnité, et seront soumises aux conditions d'annulation en vigueur dans le cas où l'acheteur souhaiterait annuler du fait du changement de date.

MyComm - Experiences

agence SUD EST ,

90 rue Paul Bert

69003 LYON

experiences@mycomm.fr / 01 84 76 22 35



	Pour le client
Pour MyComm, signature contact commercial :	Date et Signature accompagné de la mention "bon pour accord" :